**ANNEXE TARIFAIRE**

**Convention entre .............................................................................**

**Et l’association ................................................................................**

**Signée le ...................................................**

**Option 1 :**

L’association et le vétérinaire définissent une liste d’actes pour lesquels des tarifs sont fixés pendant la durée de cette convention et révisables annuellement :

Actes :

* .....................
* .....................
* .....................
* .....................
* .....................
* .....................
* .....................

En complément de cette liste d’actes, le vétérinaire s’engage à appliquer une réduction de X% (peut être variable selon la catégorie) sur les médicaments et produits délivrés au nom de l’association, exception faite des antibiotiques qui ne peuvent réglementairement pas être remisés (Article L5141-14-2 CSP). La délivrance de médicaments soumis à prescription ne peut se faire qu’après consultation des animaux concernés.

Si le vétérinaire doit pratiquer un acte qui n’est pas listé, il s’engage à effectuer une remise de X% sur le tarif habituellement pratiqué dans son établissement ou à effectuer un devis préalable à la réalisation des prestations. Ce devis devra être accepté par écrit (mail ou signature « bon pour accord » sur le devis).

**OU**

**Option 2 :**

Le vétérinaire s’engage à appliquer une réduction de X% sur ses actes et X% sur les médicaments et produits délivrés au nom de l’association, exception faite des antibiotiques qui ne peuvent réglementairement pas être remisés (Article L5141-14-2 CSP). La délivrance de médicaments soumis à prescription ne peut se faire qu’après consultation des animaux concernés.

Si nécessaire, un devis préalable à la réalisation des prestations peut être remis par le vétérinaire à l’association. Ce devis devra être accepté par écrit (mail ou signature « bon pour accord » sur le devis).

**TARIFS SPECIFIQUES CAMPAGNE DE STERILISATION CHATS ERRANTS :**

* Stérilisation chat mâle + identification :
* Stérilisation chat femelle+ identification :
* Majoration hystérectomie sur gestation ou infection :
* Test FELV-FIV :
* Euthanasie + Incinération :

En contrepartie de ces tarifs accordés au titre de la protection animale, l’association s’engage à régler le vétérinaire à réception de la facture.

Barrer les mentions inutiles et compléter si nécessaire :

* Par virement avec mention de la référence de la (ou les) facture(s) concernée(s)
* Par chèque bancaire avec mention de la référence de la (ou les) facture(s) concernée(s)
* Par prélèvement après avoir rempli le mandat SEPA nécessaire
* Autre :.......................................................................................................

Date :

Pour l’association..................................................... Pour la société vétérinaire ou le vétérinaire

................................................................................. ...............................................................

Nom : Nom :

Qualité : N° Ordinal :

Signature : Signature :